

La gestion des conflits d'intérêt dans un jury de thèse de doctorat

Valéry Ridde

Volume 1, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058277ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058277ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ridde, V. (2018). La gestion des conflits d'intérêt dans un jury de thèse de doctorat. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 1(2), 37-38. <https://doi.org/10.7202/1058277ar>

Résumé de l'article

Un chercheur ou un enseignant universitaire est souvent amené à être membre d'un jury de thèse. Cela fait partie de ses activités scientifiques. Cependant, dans un monde académique de plus en plus spécialisé, il est parfois difficile de créer un jury de thèse sans être confronté à des conflits d'intérêts entre les membres et l'équipe d'encadrement. Si certaines universités ont organisé des processus pour gérer ces conflits depuis quelques années, d'autres n'ont pas encore statué. Cette étude de cas adapte plusieurs situations réelles pour montrer les défis d'une telle gestion des conflits d'intérêts dans la constitution d'un jury de thèse de doctorat.

All Rights Reserved ©, 2018 Valéry Ridde



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ÉTUDE DE CAS / CASE STUDY

La gestion des conflits d'intérêt dans un jury de thèse de doctorat

Valéry Ridde^{1,2}**Résumé**

Un chercheur ou un enseignant universitaire est souvent amené à être membre d'un jury de thèse. Cela fait partie de ses activités scientifiques. Cependant, dans un monde académique de plus en plus spécialisé, il est parfois difficile de créer un jury de thèse sans être confronté à des conflits d'intérêts entre les membres et l'équipe d'encadrement. Si certaines universités ont organisé des processus pour gérer ces conflits depuis quelques années, d'autres n'ont pas encore statué. Cette étude de cas adapte plusieurs situations réelles pour montrer les défis d'une telle gestion des conflits d'intérêts dans la constitution d'un jury de thèse de doctorat.

Mots clés

thèse, conflits d'intérêt, éthique, évaluation

Abstract

A researcher or university professor is often required to be a member of a thesis jury. This is part of their scientific activities. However, in an increasingly specialized academic world, it is sometimes difficult to create a thesis jury without being confronted with conflicts of interest between the members and the supervisory team. While in recent years some universities have organized processes to manage these conflicts, others have not yet decided. This case study adapts several real-life situations to show the challenges of such conflict of interest management in setting up a doctoral thesis jury.

Keywords

thesis, conflicts of interest, ethics, evaluation

Introduction

L'une des tâches importantes pour un professeur ou un chercheur dans le milieu universitaire est de soutenir les étudiants dans leur processus doctoral, mais aussi d'évaluer les thèses d'autres étudiants. Cependant, dans certains domaines scientifiques, notamment depuis que les chercheurs sont de plus en plus hyper spécialisés et les objets très précis, il est délicat de trouver des examinateurs externes qui ne connaissent pas, ou n'ont pas eu des relations de travail ou amicales, avec l'étudiant et son équipe d'encadrement. La gestion des conflits d'intérêts¹ dans la constitution de la liste des membres d'un jury de thèse est donc une tâche bien délicate [2,3]. Certaines universités sont très en avance et disposent de normes et de guides très rigoureux pour les gérer, les membres devant signer des déclarations explicites, tandis que d'autres n'ont pas encore véritablement statué sur la question, laissant libre cours à certaines pratiques et un flou parfois artistique.

Cas fictif inspiré de deux histoires réelles récentes

Dans un comité de thèse d'un de vos amis

Au début des années 1990, nous avons encore vu dans un pays du Nord une personne soutenir une thèse de sciences de gestion et système de santé concernant un pays du Sud alors que sa sœur était membre du jury. Elles n'avaient pas le même nom, mais il était notoire qu'elles étaient de la même famille. Les pratiques ont changé puisque dans la plupart des pays cela ne serait plus possible aujourd'hui, mais peut-être pas partout.

Vous êtes un expert mondial dans le domaine de l'histoire de la santé publique en Asie. Un de vos collègues, très réputés depuis 30 ans dans ce domaine et avec qui vous avez commencé à collaborer pour comprendre l'histoire de la médecine traditionnelle au Myanmar, vous demande d'être membre d'un jury de thèse. Vous connaissez l'étudiant du Myanmar, car il a fait sa thèse dans le programme de recherche que vous avez codirigé avec ce collègue. Cet étudiant ne vous a jamais impressionné. La plupart de ses rapports de recherche étaient peu novateurs et manquaient de rigueur. La qualité de la langue faisait souvent défaut et la majeure partie des commentaires que vous lui faisiez pour les améliorer n'étaient jamais pris en compte. Cependant, puisque vous appréciez ce collègue depuis des lustres, vous acceptez d'être membre du jury, un voyage à Canberra en Australie² où cet étudiant est inscrit et ce collègue professeur vous intéresse aussi, car vous ne connaissez pas la région.

Mais lorsque vous recevez la thèse, vous comprenez que rien n'a changé depuis les rapports que vous commentiez. Le document reste médiocre et vous ne comprenez pas pourquoi ce collègue de renom accepte que l'étudiant défende sa thèse. Vous lui demandez et il vous répond « *oui je sais, mais vraiment je n'en peux plus, cela fait trop longtemps que je traîne cet étudiant, je l'ai amené au maximum qu'il pouvait et je veux en finir. Il sera quasiment le premier de son pays à soutenir une thèse tant ce pays a été dans l'obscurité ces 30 dernières années* ». Vous rédigez alors votre rapport de cinq pages

¹ Pour en savoir plus sur ce sujet et notamment sa définition, voire l'excellent site : www.interets.umontreal.ca; ainsi que la référence [1]

² Ce pays est évidemment utilisé ici au hasard pour rendre le cas plus réel et ne présage en rien l'absence de gestion de conflit d'intérêt dans ses universités. Au contraire, l'University of Western Australia dispose d'une [procédure](#) intéressante par exemple.

Correspondance / Correspondence: Valéry Ridde, valery.ridde@ird.fr

ISSN 2561-4665

2018 V Ridde. [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Les éditeurs suivront les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#) de COPE. Plus précisément, ils travaillent pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.

d'évaluation de la thèse en tant qu'évaluateur externe. Bien que vous restiez courtois, vous mettez l'accent sur les carences de la thèse et, qui sait lire entre les lignes, s'étonnera qu'il soit finalement décidé que la soutenance soit organisée.

En novembre 2016, vous faites finalement le voyage à Canberra pour la soutenance de thèse. Et là votre surprise est encore plus grande quand vous découvrez que votre position d'examineur externe, bien que proche du directeur de thèse, reste la plus éloignée... En effet, les trois autres examinateurs de la thèse ainsi que le président du jury sont des amis de 20 ans du directeur. Ils se connaissent parfaitement, ont signé de très nombreux articles ensemble, dirigés des projets de recherche et des étudiants. L'un d'eux a même dirigé la thèse de la femme de l'autre, originaire elle aussi du Myanmar. Vous apprenez plus tard qu'un autre est le mari de la sœur du directeur. La soutenance se déroule tranquillement, tous les membres du jury posent des questions qui montrent clairement qu'ils mettent en doute la qualité de la thèse, mais elle termine par être acceptée. L'étudiant reçoit la mention la moins élevée possible, mais devient docteur en histoire.

Questions

1. Quels enjeux éthiques cette étude de cas met-elle au jour?
2. Quels conflits d'intérêts pourriez-vous identifier?
3. Comment comprenez-vous les décisions du directeur de thèse?
4. Qu'auriez-vous fait à la place de l'examineur externe?

Conflit d'intérêts

Aucun déclaré

Conflicts of Interest

None to declare

Édition/Editor: Hazar Haidar

Affiliations

¹ Centre Population et Développement (CEPED), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Université Paris Descartes, INSERM, équipe SAGESUD, Paris, France

² Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM), Montréal, Québec, Canada

Reçu/Received: 16 Nov 2017

Publié/Published: 1 Mar 2018

References

1. Barrett D. Public Health Ethics: Cases Spanning the Globe. New York, NY: Springer Berlin Heidelberg; 2015.
2. Williams-Jones B. [A procedure for managing conflict of interest when forming thesis juries](#). BioéthiqueOnline. 2017;6(7).
3. Smith E, Williams-Jones B. [Legalistic or inspirational? comparing university conflict of interest policies](#). Higher Education Policy. 2009;22(4):433-59.